

Besançon, le

**17 NOV. 2022**

La présidente

MONSIEUR FRANCOIS REBSAMEN  
MAIRE  
MAIRIE DE DIJON  
PLACE DE LA LIBERATION  
CS 73310  
21033 DIJON CEDEX

Monsieur le Maire,

*Cher François*

La municipalité de Dijon a créé un nouveau secteur résident « Carnot » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour répondre à la demande d'un accès facilité au stationnement à proximité immédiate de chaque habitation.

Je souhaite vous alerter sur la problématique que cette décision va engendrer pour les agents techniques qui travaillent au quotidien dans les établissements d'enseignement situés dans la zone géographique « Carnot ».

En effet, les lycées Carnot, Fontaine et Weil ne proposent pas de stationnement intra muros. Ainsi, les 130 agents qui y travaillent, sans pour autant résider dans le secteur, utilisent les places de stationnement à proximité.

Aussi, la décision de créer une nouvelle zone va entraîner pour ces agents publics un surcoût de 140 euros mensuels en moyenne. Les agents techniques ayant des horaires décalés, tôt le matin ou tard le soir, n'ont pas nécessairement accès à des transports en commun leur permettant de se rendre sur leur lieu de travail aux horaires qui sont les leurs.

A l'heure où la question du pouvoir d'achat devient de plus en plus préoccupante, je sollicite de votre part une dérogation qui permettrait à ces agents d'obtenir le statut de résident afin de pouvoir bénéficier de l'abonnement à tarif réduit.

Mes services restent à votre disposition pour vous fournir les éléments dont vous auriez besoin.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Guite DUFAY

